



Éducation à la sécurité routière.

« Quand je suis à vélo... »





Notre programme :

- Une première partie en classe : discussion autour du vélo.
- Une deuxième partie dans la cour : exercices de maîtrise et piste d'éducation routière.



Vos objectifs (en classe):

- Vérifier et utiliser les équipements de protection du cycliste
- Vérifier et connaître les équipements de sécurité du vélo.
- Connaître le bon comportement à adopter sur la route.



Vos objectifs (en extérieur):

- Avoir la maîtrise de son vélo et appliquer les règles sur la piste.

LE VELO



Est-ce que le vélo est un véhicule?



Explications :

- Oui, le vélo est un véhicule comme un autre (camion, moto, voiture...). Son moteur , ce sont nos jambes. Il possède aussi des freins, des feux, un guidon... sauf qu'il protège moins bien en cas d'accident car il n'a **pas de carrosserie** !



Il faut donc s'équiper et respecter le code de la route comme pour une voiture . Votre seule protection ce sont donc vos équipements.



Les avantages du vélo :

Le vélo c'est **bien** pour :

- le plaisir
- la liberté
- la santé
- les loisirs
- les économies
- le développement durable



Les inconvénients du vélo :

Le vélo c'est **moins bien** pour :

- Le risque de vol
- la pluie
- le risque d'accident

Où est-ce que je peux circuler à vélo ?

Je peux circuler à vélo sur une bande cyclable et sur une piste cyclable



A PARTIR DE 8 ANS, JE CIRCULE SUR LA CHAUSSÉE



Les équipements de protection du cycliste.



Les équipements de protection du cycliste.

- Quels sont les équipements de sécurité à porter sur un vélo ? :

- ...

- ...

- ...

- ...

- ...



Les équipements de protection du cycliste.

- Quels sont les équipements de sécurité à porter sur un vélo? :
 - Un casque
 - Un gilet rétro-réfléchissant
 - Des gants
 - Des lunettes

Le casque : Indispensable

- C'est le seul équipement qui nous protège vraiment en cas de chute. Il protège notre tête abritant **notre cerveau qui est l'ordinateur de tout notre corps.** Notre cerveau commande toutes nos actions.



Quelle position pour mon casque ?

Je le porte **correctement**



non



non



OUI

Le gilet rétro-réfléchissant

- Le gilet diminue le risque d'accident car il nous permet d'être mieux vu par les autres véhicules. **Le gilet est obligatoire la nuit et en campagne.**



Gants et Lunettes

En cas de chute, les gants évitent les brûlures et les cailloux qui peuvent nous blesser.



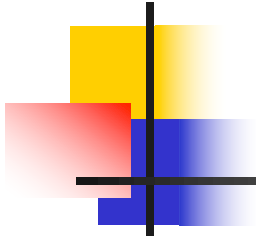
Contre les insectes et les projectiles.





Ce qui est déconseillé de porter à vélo :

- Vêtements trop grands ou flottants.
- Mp3-Ipod **(interdit)**
- Vêtements de couleurs sombres
- Sac en bandoulière
- Téléphone **(interdit)**



Et les équipements sur
mon vélo ?
Que dit la loi ?



Vérifier les organes de sécurité du vélo:

- Pour circuler sur la chaussée, mon vélo doit être **OBLIGATOIREMENT** équipé de :
 - d'un avertisseur sonore
 - de freins à l'avant et à l'arrière
 - de catadioptres oranges sur les roues et les pédales; rouges à l'arrière ; blancs à l'avant .
 - de feux à l'avant et à l'arrière.

Un avertisseur sonore (sonnette)



Des freins



Des catadioptrés



Des feux à l'avant (blancs) et à l'arrière (rouges)



Cf. vélo
ancien

Questions

- Qu'a-t-on le droit de faire ou de ne pas faire:
- De rouler sur le trottoir en vélo?
- De passer au feu rouge?
- De ne pas s'arrêter au panneau STOP?
- De prendre des sens interdit?
- Faut-il au casque?
- Faut-il un équipement particulier la nuit?

Questions

- Qu'a-t-on le droit de faire ou de ne pas faire:
- Peut-on téléphoner en vélo?
- Peut-on écouter de la musique en vélo?
- Peut-on être à plusieurs sur un vélo?
- Peut-on changer les vitesses du vélo à l'arrêt?

Trottinette (sans moteur)

- Un utilisateur de rollers, skateboard ou trottinette (sans moteur) est considéré comme un piéton et doit rouler sur le trottoir.

Les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM)

Les différents types:

- Les monoroues
- Les trottinettes électriques
- Les hoverboards
- Les gyropodes

Les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM)

L'équipement obligatoire

Vêtements réfléchissants de nuit

Casque recommandé

Avertisseur sonore

Feux de position avant et arrière

Système de freinage

25

Vitesse du véhicule limitée à 25 km/h

Catadioptres arrières et latéraux

EDPM



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM)

Les différents types



La circulation



1 personne

-12

12 ans minimum



Casque audio et écouteurs interdits



Voies vertes et pistes cyclables



Agglomération



Trottoirs interdits



Assurance obligatoire



Sauf dérogations particulières

EDPM



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Quelques exemples de Procès verbaux

- Circulation irrégulière d'un piéton sur la chaussée:.....montant 4€
- Circulation de cycle hors piste ou bande cyclable:.....montant 35€
- Inobservation par le conducteur, de l'arrêt imposé par le panneau « STOP » à une intersection de routes:.....montant 135€ + 4pt

- Accompagnement d'un conducteur d'EDPM mineur de moins de 12 ans:....montant 135€
- Circulation d'un cycle non équipé d'un avertisseur sonore:.....montant 11€
- Accompagnement d'un mineur de moins de 12 ans conduisant un cycle sans être coiffé d'un casque homologué et attaché:..montant 135€
- Conduite d'un EDPM sur un trottoir à une vitesse excédant l'allure du pas:...montant 35€

FIN